

[Traduction]

On accuse le gouvernement de faire les choses au coup par coup, de présenter des mesures législatives sans plan d'ensemble précis. C'est ce que soutiennent le sénateur Perrault et d'autres aussi. Mais je peux dire que le sénateur Perrault est coupable du même vice. Son parti aurait certainement pu cette année ou l'an dernier présenter un projet de réforme du programme de prêts aux étudiants. Mais il fait exactement ce qu'il nous reproche de faire. Les libéraux disent: «Nous admettons que le système a des défauts, qu'il y a des abus, que certains ne remboursent pas leurs prêts et le reste. Le gouvernement devra bientôt s'occuper de cela, mais il y a d'autres problèmes avec le programme de prêts aux étudiants».

J'espérais que le sénateur Perrault nous dirait quelle était au juste la position de son parti sur la question. Peut-être la connaissons-nous s'il présente des recommandations avant les élections. En tout cas, je le souhaite.

Je sympathise avec les étudiants. J'espère qu'ils sont conscients que le projet de loi s'inscrit dans le contexte général de la réduction du déficit et de la nécessité de mettre de l'ordre dans les finances du gouvernement. Ils doivent eux aussi faire leur petite part.

J'avais l'intention de me laisser guider par l'esprit de parti, mais je m'en abstiendrai aujourd'hui. J'aurai d'autres occasions. Toutefois, je voudrais lire des extraits d'un éditorial signé par Alain Dubuc dans *La Presse* d'aujourd'hui.

[Français]

Alain Dubuc, dans le journal *La Presse* de ce matin, tente de nous expliquer la recette magique que semble avoir découverte madame Campbell.

Son Honneur le Président pro tempore: Honorables sénateurs, le temps de parole de l'orateur est expiré. Permission est-elle accordée au sénateur Simard de continuer?

Des voix: Accordée.

Le sénateur Simard: La lecture de l'éditorial de monsieur Alain Dubuc a été, pour moi du moins, une autre façon de continuer ma réflexion sur le projet de loi actuel, et peut-être que cet éditorial fera réfléchir d'autres sénateurs. Je cite donc monsieur Dubuc:

Ce que la sympathie à l'égard de Mme Campbell suggère, c'est que l'attitude des électeurs face au gouvernement Mulroney est beaucoup plus complexe qu'on ne le croit. Les Canadiens et les Québécois, même s'ils en veulent à mort au gouvernement Mulroney, savent au fond de leur cœur que la lutte au déficit et les politiques d'austérité qui ont fait l'impopularité des

conservateurs étaient inévitables. Voilà un bel exemple de *love-hate relationship* qui contribue d'ailleurs à expliquer l'intensité des réactions négatives suscitées par ce gouvernement.

Et de poursuivre monsieur Alain Dubuc:

Et donc, malgré leur ressentiment, ils ne sont pas prêts à voter pour un candidat qui escamoterait cette question qu'ils savent cruciale, qui évoquerait un traitement sans douleur, comme le fait Jean Chrétien, ou qu'il leur permettrait un lendemain meilleur, comme le fait Mme Audrey McLaughlin.

Les citoyens ne veulent pas se faire entraîner dans une aventure, même attrayante, qu'ils paieraient longtemps. Et pas schizophrènes, ils voient très bien ce qui se passe à l'échelle provinciale où tous les gouvernements, quelle que soit leur idéologie, n'ont pas eu le choix, y compris celui de Bob Rae.

• (1440)

Et il continue:

Bien sûr, Mme Campbell n'a toujours pas dévoilé ses couleurs. Mais il faut noter qu'à ce chapitre, ses positions ne sont pas plus mystérieuses que celles de Jean Chrétien qui, à la tête du Parti libéral depuis presque trois ans, entretient le mystère absolu sur ses intentions budgétaires.

Et cela montre à quel point il est essentiel que ceux qui aspirent à diriger le Canada sortent du flou artistique et osent dévoiler leur jeu. Il y a vingt ans, c'est en faisant des promesses qu'un politicien établissait son programme. Dans les années 90, ce devait être en précisant là où il a l'intention de couper.

Donc, honorables sénateurs, je dis en passant que j'ai conclu que je ne voterai pas avec la minorité libérale sur cette motion, comme je ne voterai pas contre le projet de loi C-76. Je refuse, réellement, même pour un moment sur une question de ce type, de me joindre à l'équipe de l'opposition officielle en Chambre ici, dont la fiche de vote depuis 1984 est assez éloquent. Les Canadiens, je pense, auraient souhaité que chez l'opposition officielle en cette Chambre et à l'autre endroit, les sénateurs et les députés libéraux puissent appuyer un projet de loi du gouvernement de nature fiscale ou économique visant à réduire le déficit, ne fut ce que par le biais, comme le gouvernement a tenté de le faire, du contrôle des dépenses. Pour ce qui est des transferts fédéraux, statutaires ou pas, il faut rappeler que dans ma province, ceux-ci ont été, année après année, supérieurs à l'année précédente et de 1984 à 1990, de façon impressionnante.